



Nouvelle Route

mobilité dur@ble

Audit et conseil en évolution de flotte automobile professionnelle

Réf : fiche 5.7
Version : V-02
Date version : 03/01/2022
VL - VUL

Public concerné : Qui

- Toute personne qui conduit, dans le cadre de son activité professionnelle, gère la flotte de son entité

Mise en œuvre : Quoi

- Audit de l'existant.
- Recommandations d'évolutions
- Accompagnement au changement

Lieux : Où

- Dans votre entreprise.
- Partout en France.

Délai : Quand

- Tout au long de l'année

Descriptif : Comment

- Conseil en entreprise

Bénéfices : Pourquoi

- Réduire les consommations d'énergie
- Se conformer aux obligations légales de verdissement des flottes d'entreprises

Compléments :

Prestation de conseil sur mesure en fonction de la taille de votre flotte et du type de trajets réalisés par les conducteurs.

Plan d'action de renouvellement de la flotte sur plusieurs années, conforme aux obligations légales (loi LOM, loi Climat et Résilience 2021, etc).

Prestation réalisée par consultant expert en nouvelles énergies (motorisations électriques, hybrides, hybrides rechargeables, etc)

